



AMAP LA GLACIÈRE MÉRIGNAC

ASSOCIATION POUR LE MAINTIEN DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

Créée le 22 mai 2012

Siège : Maison des Habitants – 5 rue Georges Mandel - 33700 Mérignac

Site Internet : www.amap-laglaciere.fr - Email : amap-laglaciere-merignac@asso-web.com

13EME ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

VENDREDI 19 SEPTEMBRE 2025

PROCES – VERBAL

Lieu : Maison des Habitants – Hall d'accueil – 5 rue Georges Mandel – 33700 MERIGNAC

Présidente de Séance : Emmanuelle O' DILE

Secrétaire de Séance : Pierre Lemasson

Chargée du procès verbal : Pierre Lemasson.

Ordre du jour :

- Rapport moral, rapport d'activités et rapport financier 2024-2025,
- Vote du budget prévisionnel 2025-2026,
- Désignation des vérificateurs aux comptes,
- Perspectives 2025-2026,
- Election des candidats au bureau collégial.

Nombre d'adhérents : 44

Nombre total de membres présents ou représentés à la réunion : 34

Producteurs présents :

- Eduardo SAGUAR, maraîcher,
- Elodie Molina – La Bioferme,
- Claude Lagrange – Huile de Noix

Ouverture de la séance 19h30

1 - Rapport moral des coprésidents

Emmanuelle O' DILE

Quelques chiffres pour démarrer cette assemblée : nous sommes **44 adhérents** et comptons **17 Producteurs** que nous soutenons.

En effet, nous réunissons désormais 17 producteurs avec l'arrivée cette année d'Elodie de la bio ferme comme productrice d'œufs, Tatiana, la volaillère, Marc et ses légumineuses, Mamadou et ses succulentes myrtilles, enfin, le dernier en date Claude qui nous propose des noix et de l'huile de noix.

Des producteurs qui mettent tout leur cœur pour nous fournir des produits d'une grande qualité. Nous leur en sommes très reconnaissants et les remercions.

Je voudrais également remercier l'ensemble des membres du bureau de l'AMAP. Je ne leur dis jamais assez mais je suis fière d'être présidente entourée d'une équipe si impliquée dans la vie de l'association. Chacun est responsable d'une ou plusieurs tâches qu'il assume avec beaucoup de sérieux et tout cela dans la bonne humeur !

Nous avons chacun des métiers très différents, une personnalité différente et des points de vue personnels qui font la richesse du groupe. L'année passée, quelques « jeunes » sont venus compléter le groupe et y ont tout de suite trouvé leur place en prenant des responsabilités. Par expérience, je peux vous dire que ce n'est pas le cas dans toutes les associations !

Quant à vous, adhérents de l'Amap, soyez également remerciés pour votre engagement auprès des producteurs en contribuant à leur assurer une partie de leurs revenus.

Nous étions 44 cette année, avec le même nombre l'année précédente : cette régularité est réconfortante mais une baisse a été visible avec les contrats légumes.

C'est, entre autre, un souci majeur pour le maraîcher.



AMAP LA GLACIÈRE MÉRIGNAC

ASSOCIATION POUR LE MAINTIEN DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

Créée le 22 mai 2012

Siège : Maison des Habitants – 5 rue Georges Mandel - 33700 Mérignac

Site Internet : www.amap-laglaciere.fr - Email : amap-laglaciere-merignac@asso-web.com

Le pouvoir d'achat de chacun étant en baisse, il est évident que cela se répercute également sur notre engagement à soutenir l'agriculture la plus respectueuse de l'environnement. Certains de nos producteurs vous diront qu'ils n'ont pas réellement ressenti «la crise de la bio» dont il est question depuis plus d'un an déjà, d'autres en revanche ont vu l'intérêt pour leur activité décroître. Ils vous en parleront certainement mieux que moi tout à l'heure. On parle de crise de la bio et pourtant, l'Europe demande d'augmenter les surfaces produites en bio, demande d'inclure plus de bio dans l'alimentation, notamment dans les cantines. L'Etat veut plus de bio au niveau de la consommation avec la loi Egalim* et en même temps le message est complètement contradictoire avec un vote du Sénat en faveur de la suppression de l'Agence bio, démenti par le ministre de l'agriculture qui promet d'autres économies (mais lesquelles ?). Et quid de la loi Duplomb* ? Ces déclarations successives inquiètent forcément alors que le secteur peine à se remettre de la crise inflationniste.

Dans ce contexte difficile pour les producteurs, il est donc plus que jamais important de leur apporter notre soutien.

J'adresse tous mes remerciements à l'Amicale, Foued SADDIK, son président, Fabrice, son directeur, Malika, l'agent d'accueil, pour leur accueil et leur disponibilité.

Après 10 ans en tant que coprésidente de l'Amap, je vais laisser la place aux jeunes coprésidents qui m'ont accompagnés cette saison.

Je resterai référent des producteurs comme le pain, les produits basques, le vin de la Caderie et me tiendrai à leur disposition dès qu'ils auront besoin.

* " La loi **EGalim** poursuit plusieurs objectifs : Rémunérer justement les producteurs, pour leur permettre de vivre dignement de leur travail ; Renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits alimentaires ; Favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous."

* " **Loi Duplomb du 11 août 2025 visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur.** Cette loi entend répondre aux demandes de filières agricoles. Des dispositions, censurées par le Conseil constitutionnel, ouvraient la possibilité de ré autoriser un insecticide néonicotinoïde, l'acétamipride."

Pierre LEMASSON

Bon, le « jeune prenant des responsabilités » va éviter les redites avec le tableau déjà dressé par Emmanuelle – C'était une première année de coprésidence pour moi donc, et il faut bien l'avouer, une saison qui a débuté de façon un peu rock & roll : le plantage des œufs, la perte des volailles par effet de bord, puis la défection des pêcheurs, auxquels il faut ajouter hélas les difficultés rencontrés par nos producteurs. Je pense ici particulièrement à Harm notre producteur de pommes qui a du cesser son exploitation, contraint et forcé par la conjoncture défavorable, mais aussi à Thierry, notre producteur de kiwi, qui a du céder son exploitation pour raison de santé.

Cela aurait pu nous casser les pattes, mais fort heureusement, comme l'a très bien dit mon éminente collègue, nous faisons parti d'un collectif réactif et positif – Remercions l'ensemble du bureau qui, à longueur de coup de fils et de mails a su « attraper » de nouveaux producteurs ainsi que de nouvelles denrées.

Cette année fut aussi celle d'un changement relativement mineur mais assez significatif concernant le bureau et le travail des référents. Je veux bien sûr parler du passage à AmapJ. C'est mineur dans le sens où cela ne change rien aux principes de notre Amap, mais ça nous simplifie quand même bien la tâche, même s'il nous faut encore parfois jongler avec les limitations techniques et l'interface rustique du logiciel. À ce titre je tiens à remercier mes coprésidents ainsi que Thuy pour la mise en place du système, mais également vous, les Amapiens qui ont su adopter sans trop rechigner cette nouvelle manière de passer commande.

Enfin je voudrais conclure sur la passation de relai évoqué par Emmanuelle. Si le renouvellement du bureau permet d'envisager plus sereinement la perpétuation de notre collectif, il faut garder à l'esprit que désormais une bonne part des choses gérées par Emmanuelle – et elles sont nombreuses ! - vont échoir à des gens « en activité » et ayant des contraintes personnelles assez conséquentes.

Alors si notre chère présidente avait la poigne ferme, elle pouvait se montrer malgré tout très accommodante (remise de chèque en retard, ce genre de chose...). Nous ne pourrions plus gérer ce genre de chose. Par exemple, c'est physiquement impossible de venir nous déposer des chèques à Cédric ou à moi. Et donc plus de chèque à l'heure, plus de contrat. Dura lex, sed lex comme on dit.

Du reste, le fonctionnement restera grosso-modo le même, sauf qu'à présent nous organiserons une « présence tournante » pour la remise des chèques lors des distributions.



AMAP LA GLACIÈRE MÉRIGNAC

ASSOCIATION POUR LE MAINTIEN DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

Créée le 22 mai 2012

Siège : Maison des Habitants – 5 rue Georges Mandel - 33700 Mérignac

Site Internet : www.amap-laglaciere.fr - Email : amap-laglaciere-merignac@asso-web.com

Cédric MONTASSIER

Pour compléter le bilan réalisé par mes collègues, je souhaite tout d'abord, remercier Emmanuelle pour son engagement sans faille depuis de très nombreuses années (11 ans) au sein de l'AMAP et plus particulièrement en tant que présidente.

Tu nous quittes en tant que co-présidente, mais tu restes au bureau, en laissant une AMAP dynamique avec de bons producteurs et des adhérents toujours plus nombreux. Avec Pierre nous allons faire perdurer l'esprit de l'AMAP en apportant des petites nouveautés. En parlant de nouveautés, AMAPJ en a été une et nous avons pu constater que tout le monde s'y est mis malgré les craintes qu'un nouvel outil peut susciter.

Merci à tous nos producteurs fidèles et nouveaux de cette année. Nous allons nous attacher à continuer de travailler avec ces différents producteurs et aussi à trouver de nouveaux produits. Il est important pour nous de proposer des produits bio car il est primordial de ne pas penser uniquement à nous mais aux générations futures à qui nous allons laisser cette planète. Alors favorisons ces productions bio et locales (si possible) et permettons aux paysans et paysannes de vivre dignement de leur travail.

Pourquoi est ce aussi important ?

L'AMAP c'est beaucoup de chose mais surtout une AMAP permet à chacune et chacun de comprendre les saisons des fruits et légumes, les contraintes des paysans et paysannes et surtout une AMAP permet de rémunérer directement le paysan ou la paysanne. Ce n'est pas anodin. Pas d'intermédiaire, pas de marge rognée. Grâce à l'AMAP nous permettons aussi de jouer un rôle social et éducatif.

Nous avons peut être l'impression que certaines fois les prix sont plus chères que dans les commerces ou sur certains marchés. C'est souvent au détriment du paysan qui doit ainsi limiter sa marge pour permettre à l'intermédiaire de ne pas perdre la sienne voire de l'augmenter. Alors faisons les bons choix et soutenons la paysannerie française.

Le rapport est mis au vote pour approbation : **Contre = 0, Abstention = 0.**

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

2 - Rapports d'activités des producteurs / référents

Nous effectuons une rapide présentation des différents chiffres concernant les ventes de l'année ainsi qu'un mot rapide à propos de la situation des différents producteurs.

Producteurs	Montant annuel	Nbre distributions	Référents
Bières	1 085,68 €	4	Thuy
Café MICHEL	852,58 €	1	Caroline
Champignons	1 434,00 €	11	Brigitte
Confitures	250,60 €	2	Lucette/Séverine
Kiwis	1 265,00 €	4	Pierre
Légumes	11 263,00 €	44	Caroline
Légumineuses	1 179,70 €	2	Cédric
Miel	593,00 €	3	Lucette/Séverine
Myrtilles	697,00 €	2	Thuy

à venir livraison
26/09

inclus livraison ce
jour

à venir livraison
26/09



AMAP LA GLACIÈRE MÉRIGNAC

ASSOCIATION POUR LE MAINTIEN DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

Créée le 22 mai 2012

Siège : Maison des Habitants – 5 rue Georges Mandel - 33700 Mérignac

Site Internet : www.amap-laglaciere.fr - Email : amap-laglaciere-merignac@asso-web.com

Noix, Huile de noix	228,00 €	1	Cédric	<i>inclus livraison ce jour</i>
Œufs	1 716,00 €	12	Thuy	
Pain	1 671,90 €	44	Emmanuelle	
Pommes	1 905,00 €	6	Pierre	
Produits basques	3 750,00 €	7	Emmanuelle	<i>inclus livraison ce jour</i>
Pruneaux & noisettes	488,30 €	1	Capucine	
Vins Domaine de la Créchette	625,00 €	1	Emmanuelle	<i>Vente Flash</i>
Vins JEANTIEU	689,00 €	2	Pierre	
Vins La CADERIE	364,00 €	1	Emmanuelle	<i>Vente Flash</i>
Volailles	1 374,00 €	4	Cédric	<i>inclus livraison ce jour</i>

Présence des producteurs :

Eduardo SAGUAR, maraîcher – Elodie MOLINA, productrice d'œufs – Claude LAGRANGE, de noix et d'huile de noix...

Intervention de Eduardo :

D'un point de vue purement climatique, l'année n'a pas été mauvaise si l'on compare à l'année précédente. Seule la canicule a eu quelques effets délétères sur les tomates et les pastèques. La chaleur a aussi fait proliférer les acariens qui auront eu raison des haricots. Le gros souci vient de l'artificialisation des sols à Eysines. Celle-ci provoque la concentration d'animaux dans les quelques parcelles restées vertes, notamment celle de maraîchage. Et donc, les lapins viennent en grand nombre s'attaquer aux cultures. Eduardo est obligé de tout surprotéger à l'aide de filet, ce qui oblige à de longues et laborieuses manœuvres avant et après chaque intervention sur les cultures. Les merles également viennent s'attaquer aux tomates, et là aussi il est obligé de monter des « sas » à l'entrée des serres afin d'éviter ce problème. Afin d'effectuer ces démarches de protection plus aisément, Eduardo envisage de prendre quelqu'un à mi-temps, mais cela requiert une trésorerie plus solide.

Autre inquiétude concernant la quantité de commande : cette année nous étions à 17 paniers (11 grands + 13 demi) – ce qui est assez peu – Pour s'en sortir convenablement, il faudrait qu'il augmente le nombre de paniers vendu. Pour rappel, il peut monter au moins jusqu'à 25 paniers pour notre AMAP, donc le but serait d'atteindre ce chiffre (d'autant que les ventes avec l'AMAP de Nansouty sont également incertaines).

L'AMAP s'engage à essayer de « booster » ses ventes en misant sur une meilleure communication. Déjà une affiche a été réalisée dans ce sens et sera exposée par exemple à la Glacière, ainsi qu'une communication de type « écran d'accueil ». Il est aussi question d'utiliser des flyers disposés dans les boîtes à livres environnantes (dans les écoles et au Bourran par exemple). Enfin, le directeur de la glacière suggérerait d'effectuer quelques distributions en extérieur afin de nous « montrer ». Il compte également faire une communication via les réseaux sociaux de l'ALG.

Intervention d'Elodie :

Des remerciements de sa part concernant Emmanuelle et Thuy pour la gestion carré des contrats. Leur poules sont élevées en plein air, tout est fait à la main, en bio évidemment. Elle nous explique qu'elle ne vend quasiment qu'en AMAP (+ marché de Saint Aubin et vente à la ferme). Leur plus gros souci vient des fluctuations du prix des graines : le fait d'être une toute petite structure les laisse à la merci des augmentations du prix des céréales. Ils n'ont aucune marge pour négocier, et donc les prix ne font que grimper, d'où une augmentation mécanique du prix des œufs. Globalement les gens comprennent le pourquoi de cette hausse. Afin de voir si nos Amapiens réagissent positivement à cette hausse, nous proposons de partir sur un premier contrat de 3 mois afin qu'Elodie puisse faire le bilan de ses ventes.

Intervention de Claude :

Son exploitation fait « seulement » 3 hectares (ce qui est petit en comparaison de grosses exploitations du secteur), ce qui fait à peu près 300 arbres. Il ne cultive que des variétés ancestrales, notamment la « Corne du Périgord », une noix



AMAP LA GLACIÈRE MÉRIGNAC

ASSOCIATION POUR LE MAINTIEN DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

Créée le 22 mai 2012

Siège : Maison des Habitants – 5 rue Georges Mandel - 33700 Mérignac

Site Internet : www.amap-laglaciere.fr - Email : amap-laglaciere-merignac@asso-web.com

Anne HUGUET et Elise CONTRAIRES, ont vérifiés les comptes et au vu des documents comptables et des pièces justificatives qui leur ont été présentés, n'ont relevé aucune irrégularité dans la gestion des finances de l'AMAP et ont donnés quitus à Damien QUIEN, chargé des finances et à Thuy BAUDIN, agissant en tant qu'adjoint.

Le bilan financier est mis au vote pour approbation : **Contre = 0, Abstention = 0.**
Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2025-2026

Recettes		Dépenses	
Désignation	Montant	Désignation	Montant
Solde exercice 2024-2025	192,14 €	Location salle Amicale La Glacière	40,00 €
Adhésions (45 * 10€)	450,00 €	Assurance (Collectif des Sels)	88,00 €
		Hébergement site internet	119,00 €
		Hébergement AMAPJ	40,00 €
		Frais de réception	150,00 €
		Frais de fonctionnement (distributions, papeterie)	50,00 €
Total	642,14 €	Total	487,00 €

Equilibre financier du budget prévisionnel 155,14 €

Le budget prévisionnel est ventilé de manière légèrement différente, nous prévoyons des « frais de fonctionnement », à savoir surtout de la papeterie en plus de l'adhésion au collectif des Sels et d'AMAPJ. On note une légère érosion de notre réserve comparativement à cette année. Question est posée d'éventuellement augmenter légèrement l'adhésion pour l'an prochain, mais rien n'est décidé car en l'état actuel, il n'y a pas péril en la demeure.

Le budget prévisionnel est mis au vote pour approbation : **Contre = 0, Abstention = 0.**
Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

3 - Désignation des vérificateurs aux comptes pour la saison 2025-2026

Il est fait appel à 2 amapiens pour tenir le rôle de vérificateurs aux comptes.

A l'instar de l'an passé, ce sont Anne HUGUET et Elise CONTRAIRES qui seront vérificateurs aux comptes.

4 - Perspectives 2025-2026 (présenté par Emmanuelle O'Dile)

L'AMAP se porte bien. La nouvelle saison démarrera le vendredi 3 octobre avec les contrats Pain et champignons et on enchaînera avec les légumes et les œufs, le 17 octobre.

Si vous avez fait votre renouvellement d'adhésion, vous trouverez ces nouveaux contrats sur AMAPj.

Attention, les délais seront courts pour les livraisons du 3 octobre.

Nous continuerons d'œuvrer ensemble pour, vous, amapiens, manger bon, bio et local et pour nos producteurs, les soutenir dans le cadre d'une économie sociale et solidaire.

La saison n'a pas été très tendre pour le maraîcher.



AMAP LA GLACIÈRE MÉRIGNAC

ASSOCIATION POUR LE MAINTIEN DE L'AGRICULTURE PAYSANNE
Créée le 22 mai 2012

Siège : Maison des Habitants – 5 rue Georges Mandel - 33700 Mérignac
Site Internet : www.amap-laglaciere.fr - Email : amap-laglaciere-merignac@asso-web.com

Le manque de luminosité et les fortes pluies ont eu des conséquences sur la croissance des plantes. Eduardo a besoin que le nombre de paniers augmente. Nous pouvons aller jusqu'à 25 paniers.

Nous avons opté pour un visuel de type "Ecran d'accueil" de l'Amicale et un affichage lors des distributions. C'est Foued, le président de l'Amicale qui nous a créé un visuel. Cédric y a inséré un QR Code qui renverra vers le site Internet de l'AMAP.

AMAP LA GLACIÈRE
Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne
Manger bio et local, c'est possible !
Légumes, pains, champignons, œufs, volailles,
fromages, viandes, fruits, bières, vins....

Rejoignez-nous!

VENREDIS
18h30 - 19h30

www.amap-laglaciere.fr

Maisons des Habitants - 5, rue Georges Mandel - MERIGNAC
Renseignements et inscriptions : amap-laglaciere-merignac@asso-web.com

Election des candidats au bureau collégial

Conformément à l'Article 7 des statuts de l'association, le bureau collégial est à renouveler dans son intégralité. La totalité des membres est donc démissionnaire. Les membres sortant sont rééligibles.

2 candidatures déposées : **Gianne GRENIER** et **Jacques BESANCON**

Liste des candidats : Thuy BAUDIN – Jacques BESANCON - Caroline GOURJAULT – Gianne GRENIER - François-Xavier GROS – Pierre LEMASSON - Cédric MONTASSIER - Emmanuelle O' DILE – Capucine PEROTIN-QUIEN – Damien QUIEN – Séverine VIGIER.

Brigitte Forestier et Lucette Vigier quittent le bureau, Nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur engagement et leur sérieux durant ces nombreuses années.

La liste de 11 candidats est portée au vote : **Contre = 0, Abstention = 0.**
La liste de 11 candidats est approuvée à l'unanimité.



AMAP LA GLACIÈRE MÉRIGNAC

ASSOCIATION POUR LE MAINTIEN DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

Créée le 22 mai 2012

Siège : Maison des Habitants – 5 rue Georges Mandel - 33700 Méridnac

Site Internet : www.amap-laglaciere.fr - Email : amap-laglaciere-merignac@asso-web.com

Le nouveau bureau se réunira le vendredi 26 septembre pour nommer les 2 coprésidents, le gestionnaire des finances. Seront également fait, les répartitions des producteurs auprès des membres du bureau.

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, l'Assemblée Générale peut se clôturer à 21h00.

En suite de l'assemblée générale : Lors de la réunion du bureau du 26/09/2025 :

1 - Nomination des co-présidents :

Pierre LEMASSON – Cédric MONTASSIER.

2 - Nomination du gestionnaire des finances :

Damien QUIEN continue sur cette fonction.

Il sera assisté par **Thuy BAUDIN**

Il est à noter que **Caroline GOURJAULT** a également la signature à la banque Crédit Mutuel du Sud Ouest.
